



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUAI DES ARTS, TIERS-LIEU CULTUREL LABELLISÉ FABRIQUE DE TERRITOIRES

Troyes, le 22 décembre 2021

L'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoires », lancé par le Gouvernement en 2019 a pour but de soutenir la dynamique des tiers-lieux. Les tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble : coworking, atelier partagé, fablab... permettant les rencontres, et favorisant la créativité. Ces structures sont aujourd'hui des outils essentiels aux évolutions et transitions actuelles de notre société : le numérique, la transition écologique, le faire ensemble.

Après 8 vagues de labellisation, L'État a atteint son objectif d'identifier et de financer 300 Fabriques de Territoires, des lieux ressource pour les habitants, les collectivités et les acteurs privés des territoires.

Dans l'Aube, la dernière Fabrique de Territoires labellisée sera le tiers-lieu l'Aiguillage porté par l'association Quai des Arts. Installée dans l'ancienne gare de Polisot, la structure propose une diversité d'actions culturelles et artistiques en milieu rural. Quai des Arts devient ainsi un lieu ressource, de référence, notamment pour les acteurs culturels du département.

L'Aube compte désormais 3 Fabriques de Territoires (20 au total dans le Grand Est) :

- « La maison des alternatives » portée par l'association E-graines à Chenegy, lauréat de la 2ème vague en juillet 2020 ; <https://lamaisondesalternatives.org>

- Le Rucher Créatif au centre-ville de Troyes, lauréat de la 3ème vague en octobre 2020 ;
<https://le-rucher-creatif.org/>

- « L'Aiguillage, à la croisée des cultures », porté par l'association Quai des Arts à Polisot, lauréat de la dernière vague de candidatures ; <https://www.facebook.com/LAiguillage10Polisot/>

Pour accompagner leur développement et leurs actions, l'État finance ces structures à hauteur de 150 000 € pendant 3 ans.

Dans la continuité de cet appui en faveur des tiers-lieux, l'État lance l'Appel à manifestation d'intérêt « Manufacture de Proximité » pour soutenir les tiers-lieux de production. Le Premier Ministre a annoncé la labellisation de 100 manufactures d'ici le printemps 2022.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/ami-manufactures-de-proximite-644>

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10

